

DEL2025_01_021

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 24
Votants : 33



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt neuf janvier, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 23 janvier 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Zoé AHOUANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Mohammed YACHOU

ABSENTS / PROCURATIONS:

Mme Halima BOUKREDINE, M. Farid KACHOUR

M. Gérard GINAC (donne procuration à Mme Sophie GERARD), M. Franck BARTH (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Malgorzata DUDEK (donne procuration à Mme Nafi SIBY), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Isabelle TERREN (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Jean Ryad KECHAOU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

**ACQUISITION AMIABLE DE LA PROPRIETE SISE 20 RUE HENRI PESCAROLO
CADASTREE SECTION F N°943 ET 946 D'UNE SURFACE DE 473 M² POUR UN
MONTANT DE 368 000 EUROS, LIBRE A LA VENTE**

Sur proposition de Alain SCHUMACHER.

La SCI Gestion 3000, représentée par Mme ALCARAZ Brigitte est propriétaire du bien sis 20 rue Henri Pescarolo à Montfermeil.

DEL2025_01_021

Cette propriété est constituée d'un entrepôt à usage principal de stockage, avec une partie bureaux. Elle est mitoyenne de la propriété communale sise 18 rue Henri Pescarolo, les toitures et constructions des deux propriétés étant imbriquées les unes dans les autres et une servitude de réseaux d'eau et d'assainissement les lie également entre elles.

Afin de pouvoir utiliser pleinement le bien communal susvisé, et de pouvoir réaliser les travaux d'entretien ou de transformation nécessaires à la mise en œuvre des projets communaux sur ce site, il apparaît nécessaire d'acquérir la propriété située 20 rue Henri Pescarolo, cadastrée F n°943 et 946, mitoyenne de ladite propriété communale.

Après avis du service de France Domaine, la commune a proposé une acquisition de cette propriété libre à la vente, pour un montant de 368 000 €, dont 3 000 € de mobilier (racks de stockage).

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver l'acquisition du bien sis 20 rue Henri Pescarolo, cadastré section F n° 943 et 946, pour une superficie de 473 m², au prix total de 368 000 €, dont 3 000 € de mobilier.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil de Territoire du 28 février 2017 et modifié par délibérations successives,

Vu les échanges entre la SCI Gestion 3000 et la commune de Montfermeil qui ont abouti à un accord à hauteur de 368 000 €, dont 3 000 € de mobilier, libre à la vente, pour l'acquisition du bien sis 20 rue Henri Pescarolo à Montfermeil, cadastré section F n°943 et 946, pour une superficie de 473 m²,

Vu l'avis du service des Domaines en date du 26 novembre 2024,

Considérant que le bien est mitoyen avec la propriété communale située 18 rue Henri Pescarolo,

Considérant l'imbrication des constructions et toitures de ces deux propriétés,

Considérant la nécessité d'acquérir la propriété de la SCI Gestion 3000 pour pouvoir entretenir et transformer ce site,

Considérant l'intérêt que représente cette propriété pour la commune,

DEL2025_01_021

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'acquérir la propriété de la SCI Gestion 3000, représentée par Mme ALCARAZ Brigitte, sise 20 rue Henri Pescarolo, cadastrée section F n°943 et 946, pour une superficie de 473 m², libre à la vente, au prix total de 368 000 € (dont 3 000 € de mobilier).
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout autre document y afférent.
3. De dire que la dépense est prévue au budget.

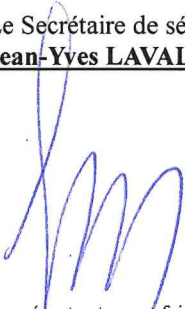
Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

33 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, Mme Maryline MARQUES, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Zoé AHOUANGONOU, Mme Isabelle TERREN, M. Christophe DA CRUZ, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 31.01.2025
Au Représentant de l'Etat
Publié le 31.01.2025
Montfermeil, le 31.01.2025
Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

